VOTRE ESPACE ABONNES









PERFORMANT, PERSONNALISABLE, INCONTOURNABLE



Sommaire

7	Vue d'ensemble	
	 Les « plus » de votre nouvel Espace abonnés 	p.3
	 Comment se connecter à l'Espace abonnés ? 	p.4
	 Page d'accueil « Votre espace de travail » 	p.5
	 Organiser votre espace de travail 	p.6
7	Actualités	
	 A la une, les plus lues, fils d'actualités 	p.7
	 Dernières revues 	p.8
7	Recherche	
	Recherche simple	p.9
	Recherche avancée	p.11
	Recherche par les sources	p.13
Ä	Naviguer	
	Dans les documents	p.15
	 Dossiers et Notes 	p.17
	 Impression, export et envoi par mail 	p.19
7	Vos fonctionnalités	
	 Fonctionnalités des dossiers et notes 	p.20
	 Dernières recherches 	p.21
	 Veilles sur les recherches 	p.22
	 Actes en cours de rédaction 	p.23
	Historique de navigation	p.24
7	Votre compte et profil	
	 Votre compte et gestion des utilisateurs 	p.25
	 Vos paramètres et fonctionnalités 	p.26
7	BOFiP	p.27
4	Rédiger vos actes	p.28
7	Thèmexpress	p.30
4	Jurisprudence chiffrée	p.31
7	Flux RSS	p.32
2	Glossaire des boutons de l'Espace abonnés	p.33











Les « plus » de votre nouvel Espace abonnés

Une Recherche optimisée et élargie

Une recherche unifiée sur l'ensemble du fonds documentaire, des sources et des actualités. Elle est désormais accessible depuis toutes les pages de l'Espace abonnés.

Une mise en valeur de vos actualités

- Les actualités A LA UNE, sélectionnées soigneusement par nos rédacteurs
- Les informations les plus lues pour ne rien manquer
- La possibilité de découvrir gratuitement d'autres fils d'actualités mis à votre disposition.

Une page dédiée aux actualités vous permet de retrouver ces différents éléments avec la possibilité de filtrer par matière et par thème.

Une nouvelle interface ergonomique et visuelle

Celle-ci permet de disposer, d'organiser et de réduire les différents widgets de famille de produits sur la page d'accueil Au sein d'un widget, l'affichage des produits peut être personnalisé en fonction des documents les plus consultés par exemple.

Un accès unique et simplifié à tous vos produits

Votre espace de travail est le point d'entrée pour tous vos produits numériques : fonds documentaire, logiciels, outils et services mais également vos travaux (actes en cours de rédaction, dossiers et notes).

Le périmètre de vos abonnements est mis en valeur et identifiable au sein de vos widgets modulables et personnalisables.

L'approche se fait désormais par ouvrage et non plus par matière. Des filtres par matières sont cependant disponibles.

La navigation par le sommaire, la table alphabétique ou le numéro de paragraphe ou d'article est optimisée et accessible dès la page d'accueil

Un accès inchangé à votre nouvel Espace abonnés

L'URL du site reste la même : abonnes.efl.fr Vos codes d'accès sont toujours les mêmes

Une mobilité accrue

L'Espace abonnés est compatible avec les tablettes pour vous permettre de consulter vos documents à tout moment.











Comment se connecter à votre Espace abonnés ?

L'accès au portail des Solutions EFL s'effectue depuis <u>www.efl.fr</u>, rubrique «Votre Espace abonnés »

Accès en mode individuel ou en mode multi-utilisateurs (avec ou sans login).

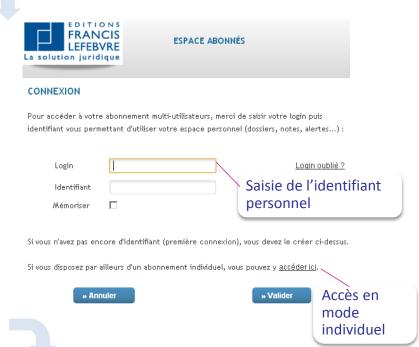


Accès en mode multi-utilisateurs : un identifiant vous est demandé afin d'accéder à votre espace personnel (en cas de première connexion, vous devez créer votre identifiant dans le champ correspondant).

Vous pouvez accéder directement au portail en saisissant les URLs :

Individuel : http://portail.efl.fr/

Multi-Utilisateurs: http://portailmulti.efl.fr/



Ne pas utiliser de caractères spéciaux pour la saisie de l'identifiant et du mot de passe.











Page d'accueil « Votre espace de travail »

RECHERCHE

Recherche Simple : par mots clés Recherche avancée : avec les

opérateurs logiques pour combiner les critères de recherche et sélectionner la

documentation souhaitée

Vos dernières recherches : visualiser les dernières recherches effectuées

Filtre par matière : Sélectionner une matière pour afficher uniquement la documentation de la matière filtrée Dernières pages vues : Accès à votre historique de navigation

Famille de produits: Retrouver vos produits classés par famille. Les blocs peuvent être disposés et réorganisés dans votre espace de travail Produit: Accéder à l'ouvrage par la table alphabétique, le numéro de paragraphe ou le sommaire

BOFiP: Accès à la base de l'administration disponible selon votre abonnement

LOGICIELS: Accès aux logiciels inclus dans votre abonnement



VOTRE PROFIL: Passer la souris sur votre nom et prénom pour afficher un menu déroulant et accéder à votre compte, vos fonctionnalités et vos paramétrages.

Cliquer sur 😮 pour vous déconnecter.

MENU DEROULANT: 3 rubriques sont disponibles (Documentation, Formulaires, Logiciels et Services et Actualités) pour un accès à vos différents produits.

REVUES: Accès à vos dernières revues électroniques et feuilletables en cliquant sur ce pictogramme

ACTUALITES : Découvrir tous les fils d'actualités A la Une: pour être au fait des dernières actualités.

Agenda: Consulter toutes vos échéances et délais légaux

Indices et taux : Vérifiez vos chiffres

L'APPEL EXPERT : Des réponses d'experts à toutes vos problématiques juridiques

NOTES, DOSSIERS, DERNIERES RECHERCHES
Toujours accessibles depuis votre espace de travail

ALERTES ACTUALITES : pour être informé au quotidien des actualités juridiques par email. Nouveau : possibilité de choisir un thème précis pour les alertes











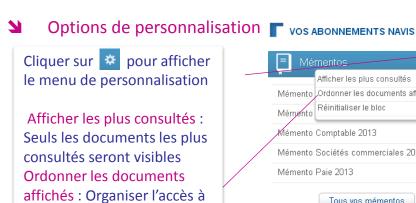
Organiser votre espace de travail

Vous pouvez organiser votre page d'accueil pour en faire un véritable espace personnel. Pour cela, plusieurs options sont proposées :

- 1/ Déplacer les différents widgets. Placer votre curseur sur sa têtière, cliquer et déplacer le widget en effectuant un « glissé-déposé ».
- 2/ Réduire/Agrandir la taille des widgets : Cliquer sur les pictogrammes suivants : -
- 3/ Sélectionner les contenus à afficher au sein de chaque bloc. Cliquer sur ce pictogramme

4/ Ajouter des blocs optionnels : Cliquer sur le lien Personnaliser l'affichage > Ajouter un bloc et sélectionner le widget souhaité pour avoir un accès direct à vos

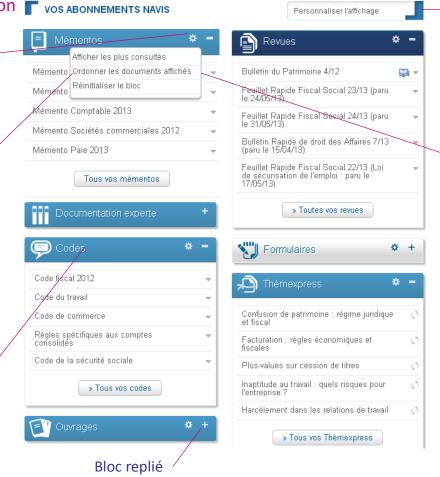
dossiers par exemple.

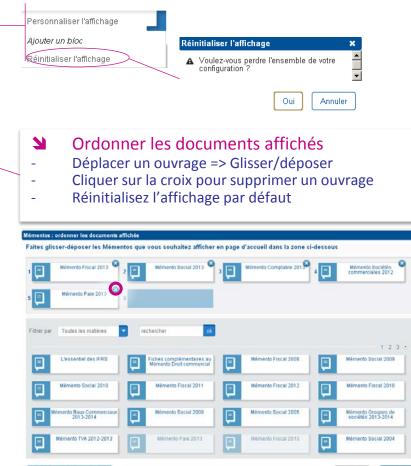


vos priorités, Réinitialiser le bloc : Retrouver l'affichage par défaut pour l'ensemble de la

vos ouvrages en fonction de

Déplacer le bloc : Cliquer sur la barre de titre du bloc et maintenez cliqué pour organiser votre espace de travail comme vous le souhaitez





Réinitialiser l'affichage



page d'accueil









(Réinitialiser l'affichage

Actualités : A la Une, les plus lues, fils d'actualités

Actualités A LA UNF

pour être au fait des toutes dernières dispositions

À LA UNE

06/06/2013 | Fiscal

Les rémunérations des personnels expatriés sont soumises à la taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage s'applique aux rémunérations versées par une entreprise assuiettie à cette taxe à ses personnels expatriés. La même solution vaut pour les participations formation continue et construction.

11/06/2013 | Fiscal

Aménagements de la Tascom : l'administration met ses commentaires en consultation publique

12/06/2013 | Social

Des contrats de mission ne peuvent se succéder sur un même poste que pour certains motifs

12/06/2013 | Affaires

Tous les locataires liés par un bail dérogatoire sont tenus par le bail commercial qui lui succède

06/06/2013 | Comptable

Attestations établies par le commissaire aux comptes

» Toutes les actualités

Cliquer pour voir toutes les actualités et les trier par matières puis par thème

Consultation d'un article actualités

11/06/2013 | FISCAL | Taxes et prélèvements divers

Aménagements de la Tascom : l'administration met ses commentaires en consultation publique

Parmi les précisions apportées, on relèvera que sont considérés comme commerces de détail (taxables sur leur chiffre d'affaires total) ceux pour lesquels les ventes à des consommateurs pour un usage domestique représentent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires total.

L'article 37 de la troisième loi de finances rectificative pour 2012 a modifié sur plusieurs points le régime de la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom), précisant notamment la notion de magasins de commerce de détail. L'administration vient de mettre en ligne, dans sa base Bofip, les commentaires qu'elle se propose d'adopter en ce qui concerne ces modifications (BOI-TFP-TSC). Les commentaires des paragraphes signalés dans ce BOI font l'objet d'une consultation publique du 6 au 15 juin 2013 inclus. S'ils sont susceptibles d'être révisés à l'issue de la consultation, ils sont néanmoins opposables dès leur publication. Les remarques éventuelles doivent être formulés par courriel à : bureau.d2-dlf@dgfip.finances.gouv.fr. Seules les contributions signées seront examinées. Parmi les précisions apportées par ces commentaires, on relèvera notamment que son considérés comme des magasins de commerce de détail (soumis à la taxe sur leur chiffre d'affaires total) ceux pour lesquels les ventes à des consommateurs pour un usage domestique représentent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires total , alors que ceux pour lesquels lesdites ventes représentent moins de 50 % sont considérés comme des établissements de commerce de gros (taxables à raison de ces seules ventes).

> Accéder aux autres fils d'actualités mis à disposition gratuitement

Une page dédiée

A LA UNE "Les rémunérations des personnels expatriés sont soumises à la taxe d'apprentissage" personnels expatriés. La même solution vaut pour les participations formation continue et construction CE 8 swil 2013 n° 346808, Se et 10e s.-s., Ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, porte-parcte du gouvernement of San Pétroservice 11/06/2013 | Fiscal | Taxes et prélèvements divers Aménagements de la Tascom : l'administration met ses Des contrats de mission ne peuvent se succéder sur un même commentaires en consultation publique poste que pour certains motifs Un contrat de mission conclu pour le remplacement Parmi les précisions apportées, on relèvera que sont d'un salarié absent ne peut pas être immédiatemen Farmi les precisions apporeus, on relevera que sont considérés comme commerces de débal (taxables sur leur chiffie d'affaires total) ceux pour lesquels les ventes à des consommateurs pour un usage domestique représentent au moins 50 % de leur chiffie suivi sur le même poste d'un autre conclu pour accroissement temporaire d'activité. BOI-TEP-TSC du 6 juin 2013

sécurisation de l'emploi change la donne 24/05/2013 | Fiscal | ISF Dutreil : perte de l'exonération en cas de cession partielle des titres au-delà du délai global Cass. soc. 24 avril 2013 n* 12-11.793 (n* 816 FS-PB)

ACTUALITÉS LES PLUS LUES 29/05/2013 | Social |

28/05/2013 | Fiscal I

28/05/2013 | Social I

24/05/2013 | Affaires

Temps partiel, la loi de

Crédit d'impôt compétitivité et

Compatibilité de l'attestation

pour les ventes en franchise de TVA avec le droit de l'UE

Pas d'indemnité compensatrice pour l'agent commercial qui refuse le renouvellement du

Feuillet Rapide Fiscal Social 24/13 (paru le 31/05/13)

Feuille Rapide Social 11/13 (paru le 31/05/13)

Bulletin Rapide de droit des Affaires 9/13 (paru le 15/05/13)

Feuillet Rapide Fiscal Social 23/13 (paru le 24/05/13)

19/06/2013 | FISCAL ► Entreprises étrangères établies dans

➤ Opérations infracommunautaires : taux de

GÉRER VOS ALERTES ACTUALITÉ

S'ABONNER AUX FLUX RSS

➤ Ménages urbains France entiè

► Ensemble des ménages

INDICES ET TAUX

Relevé des contrats de travail temporaire exécutés ou en cours d'exécution en mai : envoi au centre serveur (...)

Feuillet Rapide Comptable 6/13

Tous les locataires liés par un bail Attestations établies par le dérogatoire sont tenus par le bail commercial qui lui succède commissaire aux comptes La CNCC vient de publier 4 avis techniques proposan Les cotitulaires du bail dérogatoire qui se maintie des exemples d'attestation pour 4 secteurs d'activité DEEE, CEE, fourniture de gaz naturel et fourniture de

Les coutaines au pais derogatore qui se maintennem à son expiration dans les locaux dans lesquels un fonds de commerce est exploité sont tiés par le bail commercial succédant au bail dérogatoire même s'ils n'exploitent pas tous le fonds. services d'assistance en escale - Par PwC, auteur du Mémento Comptable et du Feuillet Rapide Comptabl

Cass. 3e civ. 23 mai 2013 n* 11-17.071 (n* 579 FS-PB), SCI Saint Carmoin CF + 2014

ET AUSSI...

Signer le protocole ou présenter des candidats empêche de critiquer l'affichage destiné aux salariés

Un syndicat qui, sans émettre expressément de réserves, participe à la signature du protocole préélectoral ou présente des candidats, ne peut soulever l'imégularité des modalités de l'affichage à destination des salariés prévues par ce protocole. Cass, soc. 15 mai 2013 nº 12-23.073 (nº 880 F-D.). Sté MJA of Syndical Solidaires Neo sécurité France

Une formation de 30 h ne suffit pas pour être relevé d'une interdiction de gére

Ne présente pas de garanties suffisantes pour bénéficier du relèvement de déchéance le dirigeant qui a suivi un stage de 30 h à la création d'entreprise et un stage de communication et relations humaines. CA Versailles 18 avril 2013 nº 12/08467, 13e ch.

Le dénigrement de produits concurrents peut être très lourdement sanctionné

Un laboratoire pharmaceutique leader sur le marché d'un médicament qui a dénigré les médicaments

génériques concurrents pour limiter leur entrée sur le marché a commis un abus de position dominante

DÉCOUVRIR D'AUTRES FILS D'ACTUALITÉS

justifiant une sanction de près de 40 millions d'euros Autorité conc du 14 mai 2013 nº 13-D-11

Une annulation partielle ne vaut pas déclaration d'illégalité de l'ensemble du PLU L'annulation partielle d'un document d'urbanisme, même pour un motif impliquant qu'il est illégal dans son ensemble, ne permet pas d'écarter au profit des dispositions du plan antérieur d'autres dispositions que cr

CE 5 avril 2013 nº 352656, Min. écologie

Pas d'ISF pour un patrimoine juste égal à 1 300 000 euros

Seuls relèvent de ITSF les détenteurs d'un patrimoine net supérieur à 1 300 000 euros. Ceux dont le patrimoine est égal à ce seuil ne sont donc pas imposables, alors que l'application du tarif et de la décote conduirait à un ISF de 1 250 euros.

Voir d'autres fils d'actualités

Actualités les plus lues

Dernières revues

Agenda des obligations et indices et taux

Paramétrer les alertes par matière et par thème pour être au courant des dernières actualités

Cliquer pour accéder à la page dédiée à toutes les autres actualités







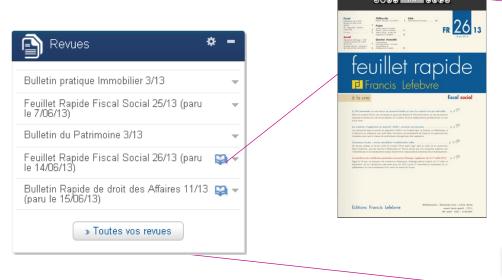




Dernières revues

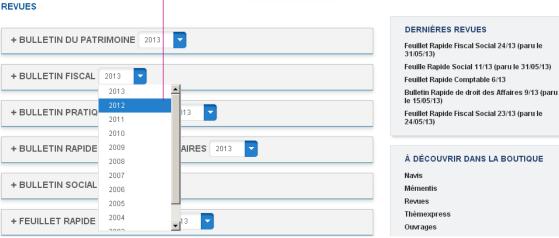
Accéder directement à vos dernières revues d'actualités ou d'archives

• Afficher la version feuilletable de votre revue en cliquant sur 🛂



Utiliser les boutons disponibles pour feuiller votre feuillet rapide

• Afficher toutes les revues et sélectionner éventuellement une revue d'archive à ouvrir





le 7/06/13)

en cliquant sur 🔻

Feuillet Rapide Fiscal Social 25/13 (paru

Paragraphe n°



• Aller à un numéro de paragraphe du feuillet rapide







Recherche simple et liste des résultats

Effectuer une recherche simple par mots clés

Saisissez le ou les termes décrivant l'objet de votre recherche sans utiliser d'opérateurs booléens (c'est l'opérateur ET qui fonctionne automatiquement). Soyez synthétique mais également précis. Utilisez un vocabulaire juridique adapté. La recherche simple contient un dictionnaire des synonymes/acronymes intégré. L'ordre des mots ne compte pas.

Une source peut être recherchée en full texte quelle que soit la façon dont on saisit le nom de la juridiction (cour de cassation chambre civile, cassation civile, cass. civ.), le nom d'un code (CGI, Code des impôts, code général des impôts...) la date (avec des tirets, en toutes lettres), etc., la réponse sera trouvée.

Exemple: cassation civile 11/22.585

L'opérateur OU n'est pas interprété en recherche simple. Son usage est réservé à la recherche avancée dans la zone « L'un des mots suivants ».



▲ La liste des résultats

Les résultats sont classés par ordre de **pertinence** selon plusieurs critères transparents pour l'utilisateur (à pertinence égale, priorité à l'affichage des mémentos de base, à l'ordre des paragraphes dans le même ouvrage, aux paragraphes où les réponses apparaissent dans le titre, priorité aux textes les plus récents et au texte reproduit si la recherche porte sur un code, etc.).

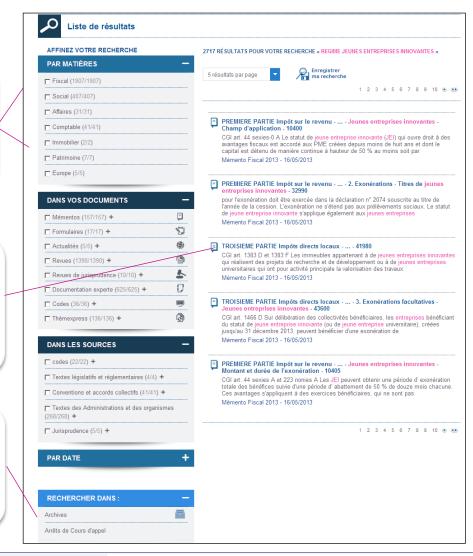
Organiser la liste des résultats

Utiliser les **filtres**. Ceux-ci permettent de trier les résultats par **Matières**, **Documents**, **Sources** et **Dates**. Les filtres peuvent s'ajouter les uns aux autres et peuvent être retirés en cliquant à nouveau dessus.

Sélectionner et désélectionner un filtre à l'aide des cases à cocher.

Cliquer sur un des résultats pour accéder à son contenu dans une fenêtre document.

Etendre votre recherche aux contenus des archives ou à la base JURICA













Recherche simple – page document

Affichage des résultats dans le document

MÉMENTO FISCAL 2013

Ce chemin contextuel permet de naviguer dans les différentes étapes de la recherche sans perdre les termes recherchés. Il est présent sur toutes les autres pages.

٥

Permet de faire défiler les résultats de recherche.

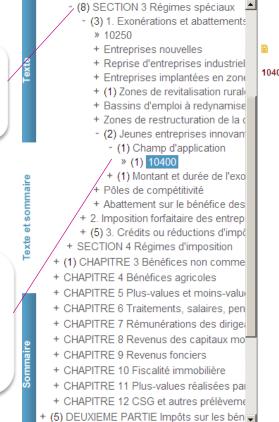
Recherche avancée | Vos dernières recherches

Détail des boutons p.33

Dernières pages vues ?

Le sommaire fait apparaître le nombre de résultats.

La localisation du paragraphe dans le sommaire permet d'apprécier son contexte iuridique



Jeunes entreprises innovantes CGI art. 44 sexies-0 A BIC-XVIII-13000 s Champ d'application

Le statut de jeune entreprise innovante (JEI) qui ouvre droit à des avantages fiscaux est accordé aux PME créées depuis moins de huit ans et dont le capital est détenu de manière continue à hauteur de 50 % au moins soit par des personnes physiques, de manière directe ou indirecte (mais avec une seule société interposée ayant la qualité de PME), soit par certaines entreprises du secteur du capital-risque, soit par des associations ou fondations reconnues d'utilité publique à caractère scientifique ou des établissements publics de recherche et d'enseignement et leurs filiales, soit par des sociétés qualifiées elles-mêmes de JEI. Elles doivent engager au cours de chaque exércice des dépenses de recherche et de développement représentant au moins 15 % de leurs charges fiscalement déductibles.

Résultats de la recherche

Les JEI dirigées ou détenues à hauteur de 10 % au moins par des étudiants, des personnes titulaires d'un doctorat depuis moins de 5 ans, d'un master ou qui exercent une activité d'enseignement ou de cecherche peuvent accéder au statut de jeune entreprise universitaire (JEU) lorsque leur activité principale consiste dans la valorisation des travaux de recherche auxquels ce dirigéant ou cet associé a participé au sein d'un établissement d'enseignement supérieur. Les JEU ne sont pas soumises à la condition celative à l'importance de leurs dépenses de recherche.

Le statut de JEI est réservé aux entreprises réellement nouvelles au sens de l'article 44 sexies du CGI (n° 10275 s.).

a. Les PME sont définies comme les entr part, réalisé un chiffre d'affaires inférieur à b. Les dépenses de recherche prises d'élaboration de nouvelles collections, des

En surbrillance rouge les différents Lial, ont, d'une part, employé moins de 250 personnes et, d'autre termes de la recherche.

dit d'impôt recherche (n° 10480 s.) à l'exclusion des dépenses refois, les plafonds et forfaitisations retenus pour le calcul de ce

crédit d'impôt ne doivent pas être utilisés pour l'appréciation du statut de JEI, à l'exception des dépenses de fonctionnement (BOI-BIC-CHAMP-80-20-20-10 n° 200). La rémunération attribuée à l'exploitant d'une entreprise individuelle ou aux associés d'une société de personnes peut être retenue pour son montant réel ou pour 64 260 € si elle est supérieure. Elle doit être ajoutée aux deux termes du rapport pour l'appréciation du seuil de 15 % (BOI-BIC-CHAMP-80-20-20-10 n° 245).

c. Le statut de JEI peut être accordé à une entreprise créée par un ancien salarié qui développe un projet de recherche initié au sein de l'entreprise préexistante dès lors que cette dernière abandonne ses travaux sur le projet et que la JEI développe son activité de manière autonome. En outre il peut bénéficier d'une assistance de l'entreprise préexistante sous forme de mise à disposition de locaux ou de moyens administratifs de type secrétariat (BOI-BIC-CHAMP-80-20-20-10 n° 670 à 690).

d. Pour l'accès au statut de la JEU, les conditions dans lesquelles est organisée la valorisation des travaux de recherche réalisés par le dirigeant ou l'associé au sein de l'établissement d'enseignement supérieur sont fixées dans une convention qu'il doit conclure avec l'entreprise (CGI ann. Il art. 32 C bis). e. La procédure de contrôle sur demande portant sur l'éligibilité des dépenses de recherche au crédit d'impôt recherche est applicable pour l'appréciation du seuil de 15 %

f. Les JEI qui remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un autre régime d'expnération peuvent opter pour le présent dispositif dans les dix premiers mois d'activité (pour les entreprises nouvellement créées), ou dans les neuf premiers mois de l'exercice au titre duquel elles remplissent les conditions requises pour prétendre au statut de

Montant et durée de l'exonération

CGI art. 44 sexies A et 223 nonies A

BIC-XVIII-14150 s

Les JEI peuvent obtenir une période d'exonération totale des bénéfices suivie d'une période d'abattement de 50 % de douze mois chacune. Ces avantages 🔻











Recherche avancée

La recherche par mots clés, recherche experte sur les fonds documentaires et/ou les sources, utilise le moteur de la Recherche simple (pertinence, ordre d'arrivée des documents) complétée par les options (opérateurs booléens). Il est possible ici de régler la proximité et d'effectuer une sélection fine des documents.

Tous les mots suivants :

Saisir les critères de recherche. Cette zone permet de combiner la recherche par proximité (proximité entre les mots réglée à 5 par défaut) et le ET. Les autres opérateurs ne sont pas interprétés.

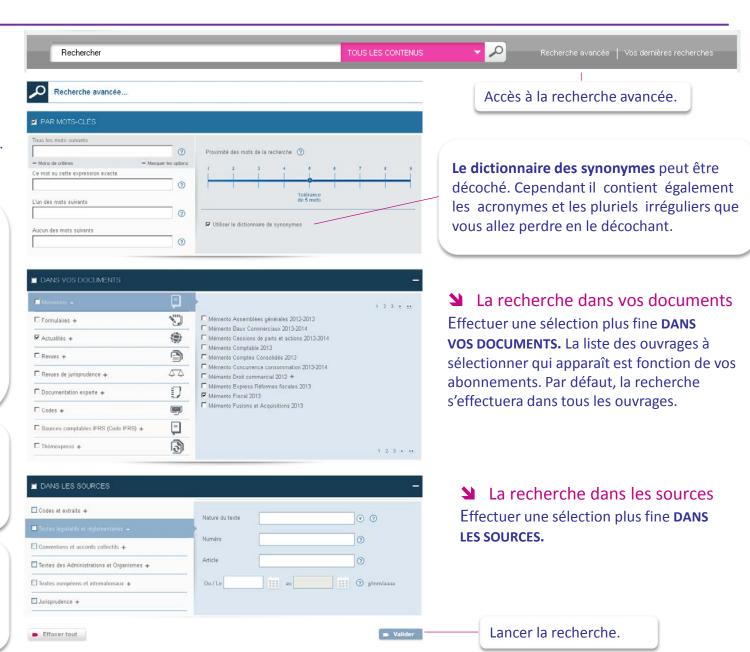
Vous pouvez spécifier le nombre de termes compris entre les mots de la requête (de 1 = expression exacte à 9). La troncature (*) peut être utilisée, ainsi que la rechercher exacte en utilisant les « ».

Au moins un des mots suivants :

Cette zone permet d'introduire des mots que l'on considère comme équivalents dans un contexte donné. (Elle correspond à une recherche avec l'opérateur booléen OU).

Aucun des mots suivants :

Cette zone permet d'exclure des termes de la requête. (Elle correspond à l'opérateur booléen SAUF). Elle se combine avec une recherche « Tous les mots suivants ».













Recherche avancée – Liste des résultats

Résultats de la recherche avancée

Après avoir saisi votre requête et sélectionné vos documents, lancer la recherche pour arriver sur la liste des résultats. L'affichage se présente de la même manière que pour la recherche simple (voir p. 9).

Déplier pour filtrer sur les documents les plus pertinents par rapport à votre recherche (matières, type de document, sources et dates).

Extension de la recherche aux archives

La recherche peut être étendue aux :

- archives des mémentos Fiscal et Social (depuis 2004),
- aux archives du code fiscal Francis Lefebvre (depuis 2004)
- au code social Francis Lefebvre (de 2004 à 2008).

Depuis 2008, nous publions la dernière version à jour du code social Dalloz.

Extension de la recherche à la base JURICA, l'ensemble des décisions de Cours d'appel pour voir les Documents associés et les commentaires liés













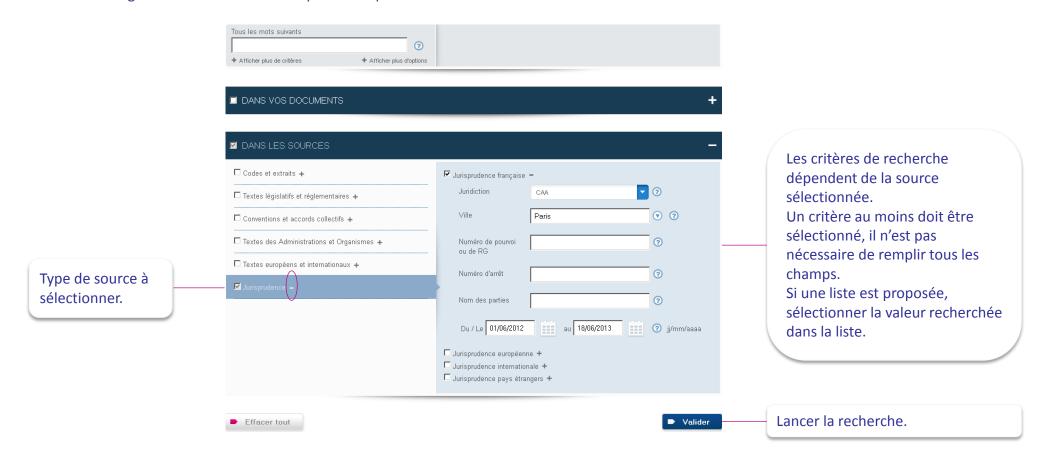
Recherche par les sources

La recherche d'une source permet de trouver son texte intégral et tous les passages de la documentation qui la commentent (**Documents associés**). La recherche d'une source s'effectue de façon guidée.

Nouveauté : possibilité de combiner une recherche par mots clés et par sources

Remarque concernant la recherche de décisions de Cours d'appel :

Lorsque on sélectionne CA en juridiction, la recherche s'effectue sur les décisions commentées ET sur l'ensemble des décisions non commentées et reproduites en texte intégral dans la base JURICA disponible depuis 2006.













Affiner la Recherche

Les résultats sont

Origine et Dates.

Sélectionner et

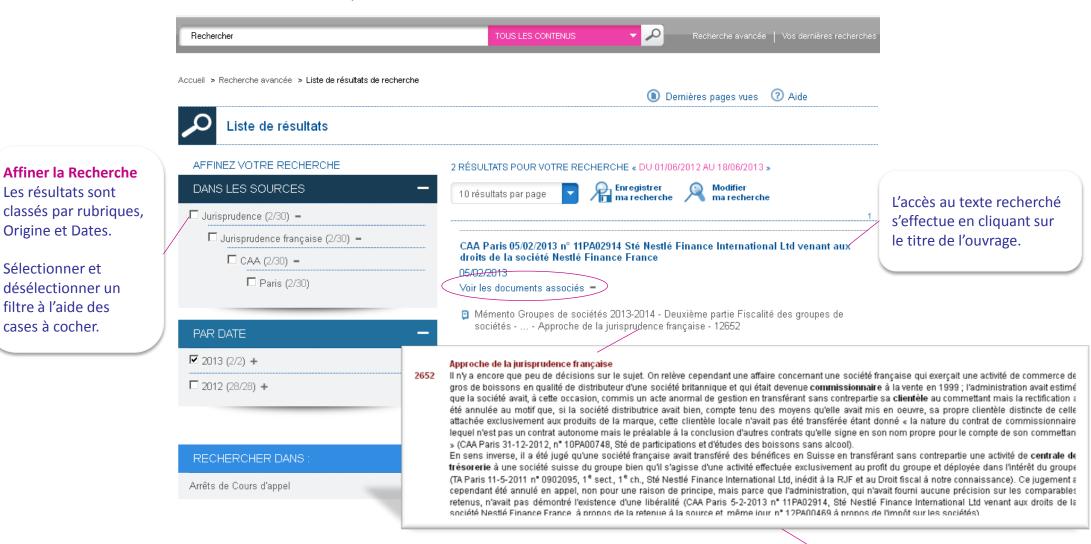
désélectionner un

filtre à l'aide des

cases à cocher.

Recherche par les sources – Liste des résultats

Visualiser les résultats de la recherche par source



La source recherchée est signalée par la flèche bleue











Naviguer dans les documents

Depuis la page d'accueil, accès à la table alphabétique, au sommaire ou au numéro de paragraphe ou d'article de votre ouvrage



Depuis la Table alpha: Permet l'accès par mots clés.



Aller à « Numéro de paragraphe »

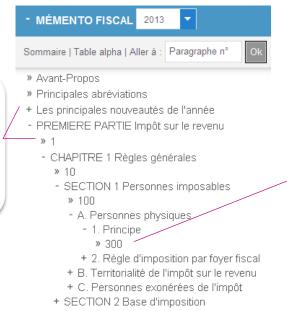
Saisir le numéro de paragraphe pour ouvrir le document au paragraphe saisi

Aller à : 12 ok

viement	1200	1205
Mément	1215	
1225	1225	1226

Sommaire : Permet de sélectionner dans l'ouvrage le paragraphe souhaité et d'ouvrir la page document.





Un clic ouvre la page document au paragraphe sélectionné.











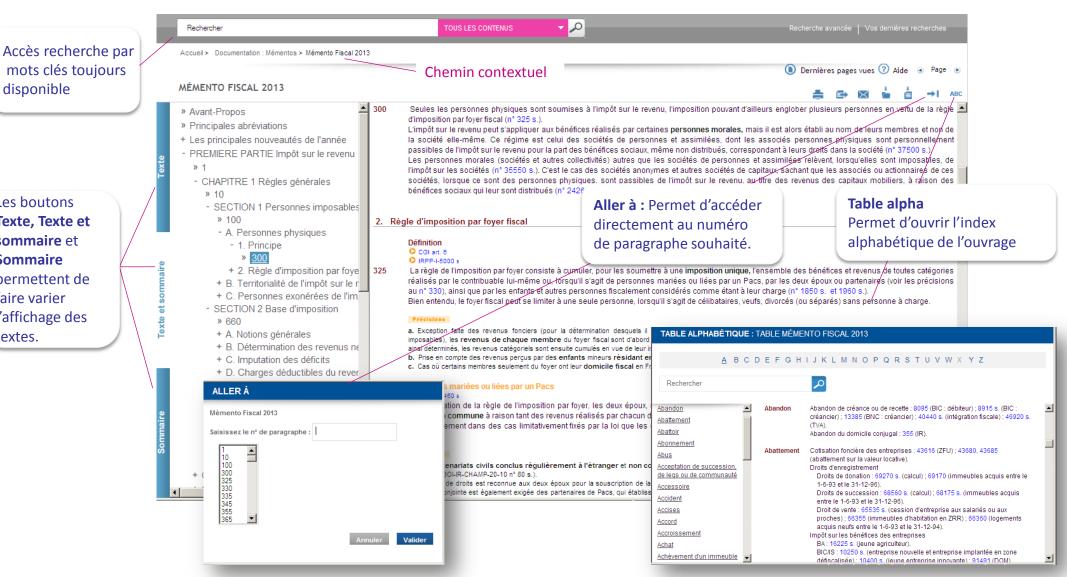
Naviguer – page document

Se repérer dans la page

Les boutons Texte, Texte et sommaire et Sommaire permettent de faire varier l'affichage des

textes.

disponible









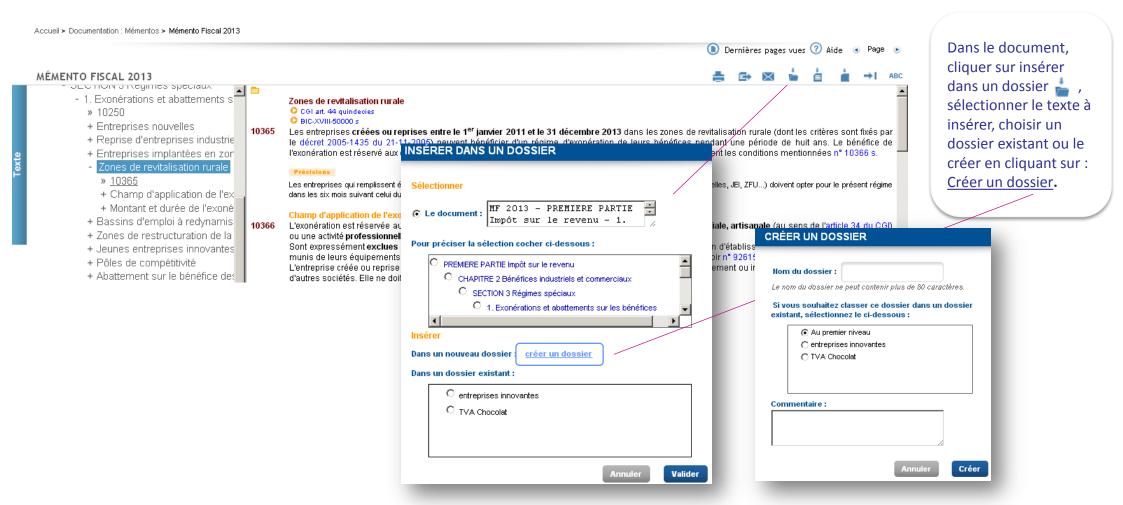




Dossiers et Notes

Insérer dans un dossier

La création de dossiers et l'insertion de documents dans ces dossiers permettent le classement des paragraphes, articles ou textes dans ces divers dossiers. Le symbole apparaît à gauche au dessus du numéro.











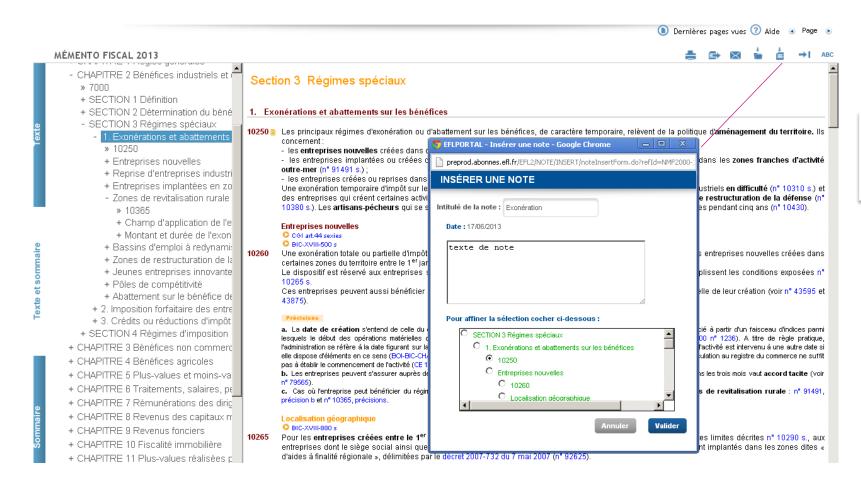


Dossiers et Notes (suite)

7

Insérer une note

L'insertion de notes permet d'ajouter un texte personnel sur le texte de l'ouvrage. Le symbole 📋 apparaît à gauche au-dessus du numéro.



Saisir l'intitulé et le texte de la note, puis choisir le texte sur lequel insérer la note.





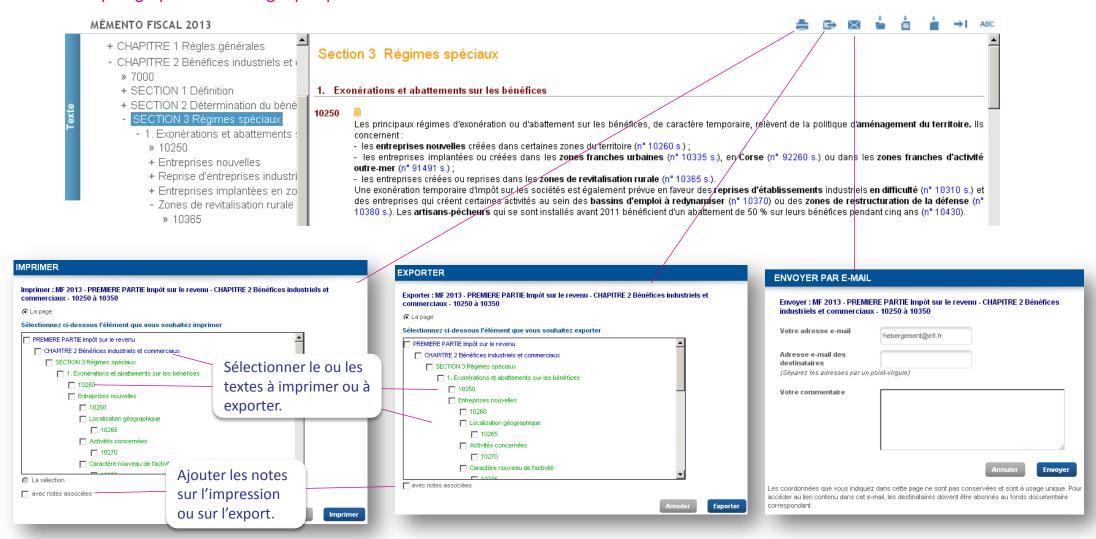






Impression, export et envoi par mail

Les documents peuvent être imprimés, exportés et adressés par mail. Dans ce dernier cas, le destinataire reçoit un lien vers le paragraphe de l'ouvrage qu'il pourra lire s'il bénéficie d'un abonnement EFL







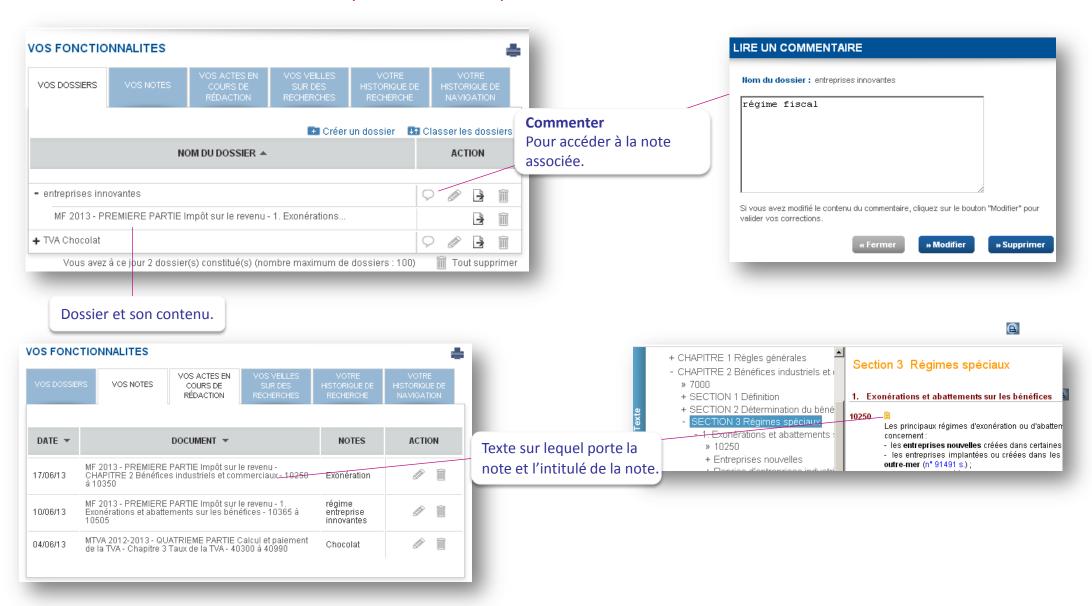






Fonctionnalités des dossiers et notes

Consulter les dossiers et les notes depuis le tableau récapitulatif de vos fonctionnalités







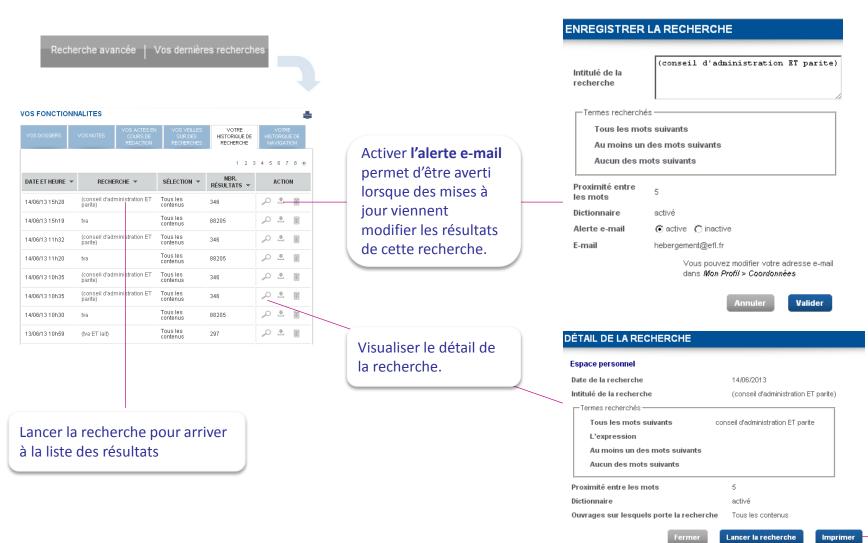






Dernières recherches

Afficher les dernières recherches effectuées













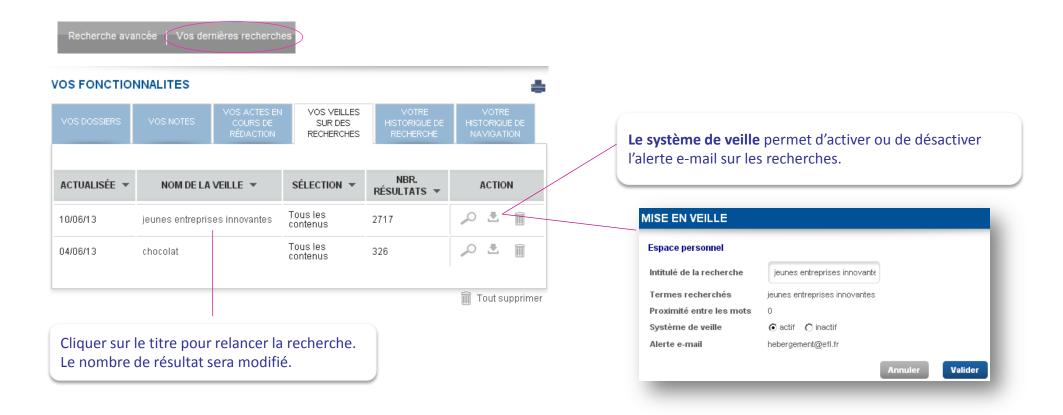
Lancer la recherche ou

imprimer

Veilles sur les recherches

Mettre une veille sur vos recherches pour être alertés en cas de modification des résultats de celles-ci.

Pour cela, les recherches devront être **enregistrées**. Les recherches non enregistrées sont classées dans « Votre historique de recherche »







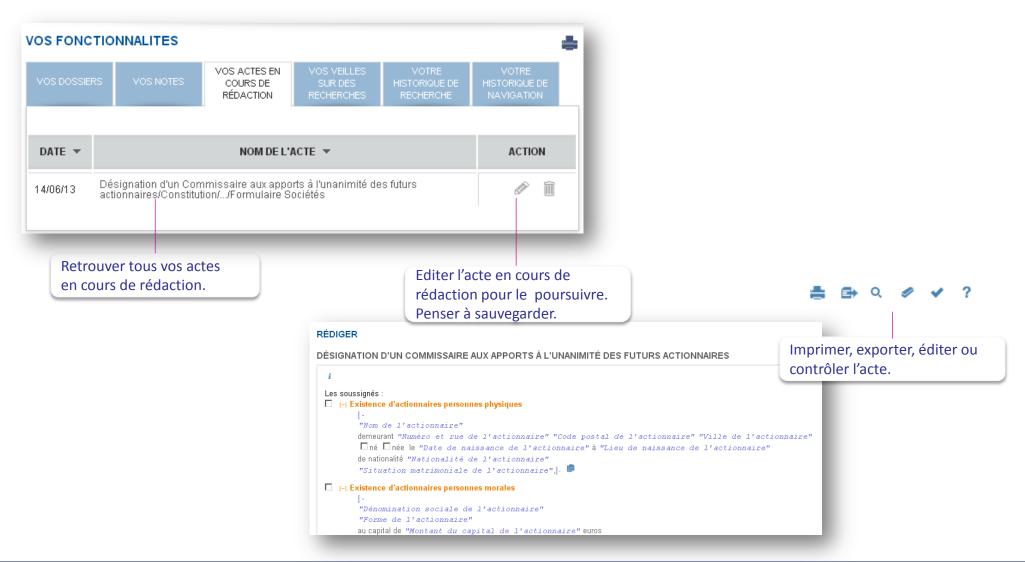






Actes en cours de rédaction

Retrouver les actes que vous avez commencés à rédiger et poursuivre leur rédaction. Si une mise à jour intervient avant la finalisation, un pictogramme signale qu'une mise à jour est intervenue sur cet acte.













Historique de navigation

Consulter toutes les pages visitées qui sont mémorisées dans votre historique









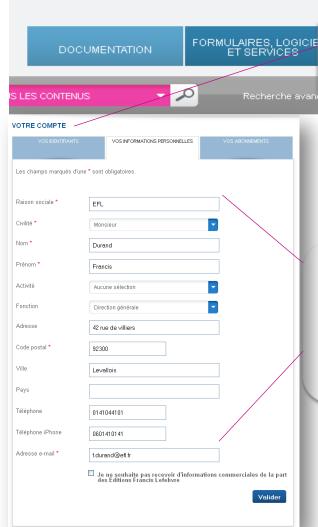




Votre compte et la gestion des utilisateurs

Accès à votre compte

Survoler votre nom et prénom pour accéder à votre compte. Depuis cette rubriques sont disponibles les informations relatives à vos identifiants de connexion, vos coordonnées ainsi que vos abonnements.



Coordonnées

Votre compte

Vos paramètres

Vos fonctionnalités

Possibilité de mettre à jour les informations de votre profil utilisateur

Francis Durand 🔯

E-mail unique: Pour recevoir vos différentes alertes (veille sur les recherches, actualités, thèmexpress...)

Gérer vos utilisateurs

MODULE ADMINISTRATEUR

Ce module permet de gérer les utilisateurs des différents produits de votre abonnement. Un guide utilisateur dédié est également disponible pour plus d'informations.



Créer un utilisateur

Créer l'utilisateur, l'identifier par son adresse mail et lui affecter les produits auxquels il a accès.









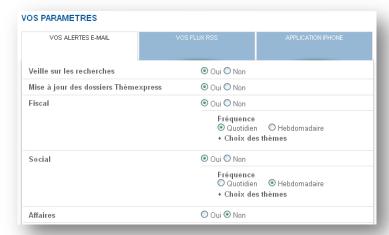




Vos paramètres et fonctionnalités

Accéder à vos paramètres

VOS ALERTES: Choisir les alertes que vous souhaitez recevoir (actualités, veille sur les recherches, mises à jours Thèmexpress,). Les alertes actualités peuvent être posées finement par thème



Application IPHONE: L'application des EFL pour iPhone est disponible gratuitement depuis l'Apple Store et permet de suivre, en temps réel l'actualité juridique décryptée et analysée par nos rédacteurs. L'accès au détail des actualités est réservé aux abonnés et nécessite une authentification par e-mail et mot de passe.

Pour obtenir vos codes d'accès, merci de vérifier votre adresse e-mail et de renseigner votre numéro iPhone.



Vos flux RSS: Choisir le flux RSS qui vous intéresse cf. Page 32

Accéder à vos fonctionnalités

Les différentes fonctionnalités relatives :

- aux dossiers et aux notes,
- aux actes en cours de rédaction,
- aux informations sur vos recherches et sur la navigation sont regroupées et accessibles depuis le tableau ci-dessous pour une utilisation optimum.

Les différentes fonctionnalités sont détaillées p. 20 et suivantes









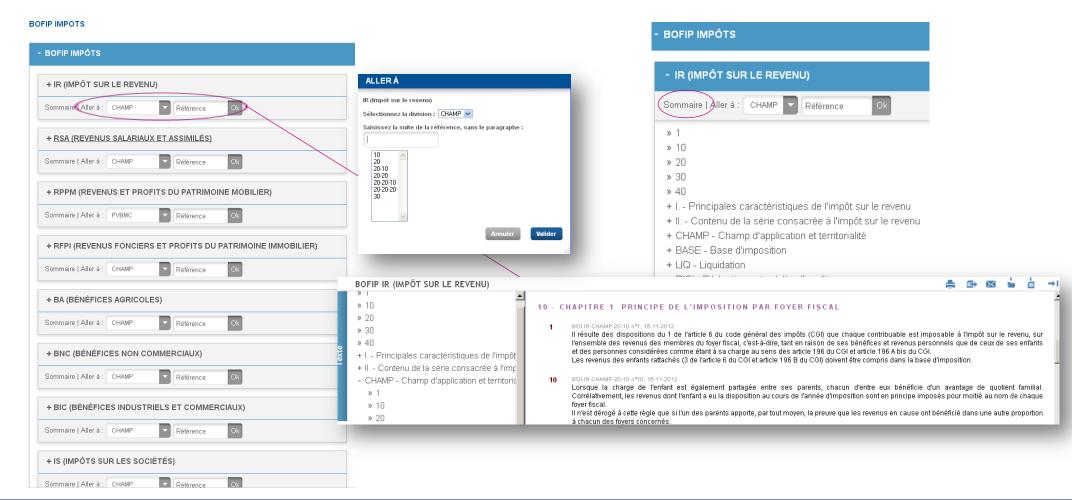




Bulletin officiel des finances publiques (BOFiP)

- La nouvelle base documentaire unique en ligne regroupant l'ensemble de la doctrine administrative est désormais accessible depuis votre Espace abonnés. De nombreuses connexions sont réalisées entre la documentation EFL et BOFiP:
 - Les références BOFiP sont intégrées dans la documentation EFL. Une info bulle indique si une ancienne référence n'a pas été retrouvée dans BOFiP.
 - Les liens depuis la documentation EFL vers BOFiP sont actifs et présentés en italique. Une info bulle indique une mise à jour à venir
- Aller à une référence depuis la fonctionnalité « Aller à »

Accéder à un ouvrage par le sommaire







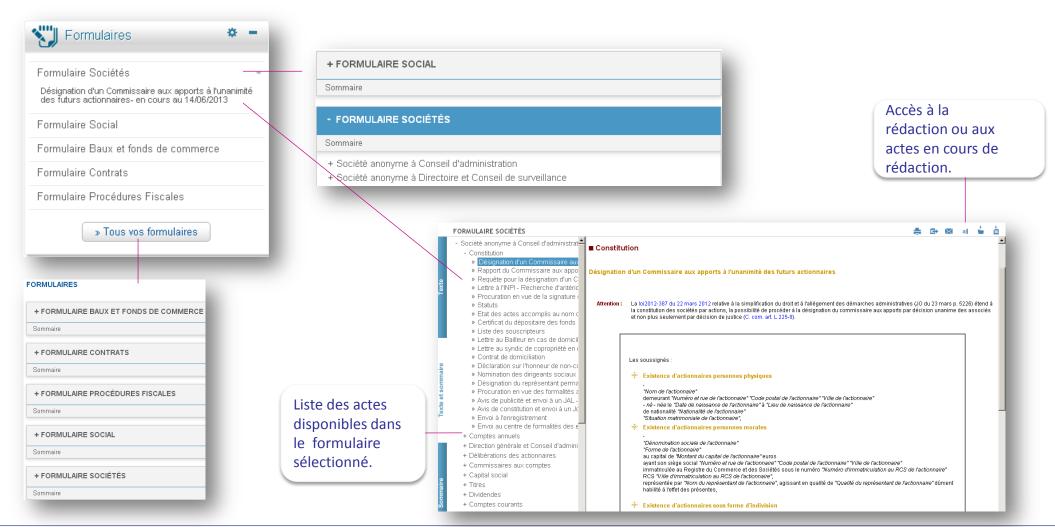






Rédiger vos actes

Accéder à la liste des formulaires ou à un formulaire particulier pour disposer de nombreux modèles dans toutes les matières et rédiger des actes juridiquement fiables. Vous disposez pour cela d'un outil d'aide à la rédaction et à la récupération des variables communes pour toujours gagner en temps et en fiabilité.













Rédiger vos actes (suite)

Rédiger l'acte et répondre aux questionnaires (variables et choix de paragraphes) pour obtenir et exporter un acte abouti

Afficher un aperçu de la page en cours de rédaction.

Vider tous les champs de l'acte.

Cliquer sur les parties de texte en bleu pour les renseigner.

Cochez l'option souhaitée.

```
RÉDIGER
DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS À L'UNANIMITÉ DES FUTURS ACTIONNAIRES
 Les soussignés
 [-] Existence d'actionnaires personnes physiques
                                                                                                                                          Contrôler les champs pour
         "Nom de l'actionnaire"
                                                                                                                                           ne pas laisser de champ vide.
         demeurant "Numéro et rue de l'actionnaire" "Code postal de l'actionnaire" "Ville de l'actionnaire"
         □né □née le "Date de naissance de l'actionnaire" à "Lieu de naissance de l'actionnaire"
         de nationalité "Nationalité de l'actionnaire"
         "Situation matrimoniale de l'actionnaire"]- 📮
 ☐ [-] Existence d'actionnaires personnes morales
         "Dénomination sociale de l'actionnaire"
         "Forme de l'actionnaire"
         au capital de "Montant du capital de l'actionnaire" euros
         ayant son siège social "Numéro et rue de l'actionnaire" "Code postal de l'actionnaire" "Ville de l'actionnaire"
         immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro "Numéro d'immatriculation au RCS de l'actionnaire" RCS
         "Ville d'immatriculation au RCS de l'actionnaire".
         représentée par "Nom du représentant de l'actionnaire", agissant en qualité de "Qualité du représentant de l'actionnaire" dûment habilité à l'effet
         des présentes.
 [-] Existence d'actionnaires sous forme d'indivision
         "Nom du représentant de l'indivision actionnaire", représentant "Nom de l'indivision actionnaire"
         domiciliée "Numéro et rue de l'indivision actionnaire" "Code postal de l'indivision actionnaire"
         "Ville de l'indivision actionnaire",
 Seuls associés de la future Société anonyme à conseil d'administration "Dénomination sociale".
 Ont préalablement à la décision qui fait l'objet des présentes, exposé et rappelé ce qui suit :
 Les soussignés sont convenus de constituer une Société anonyme à conseil d'administration moyennant
 [-] En cas d'apport de fonds de commerce
    Apport de fonds de commerce actuellement exploité par
    "Nom du détenteur de titres apporteur du fonds de commerce"
     "Numéro et rue"
```









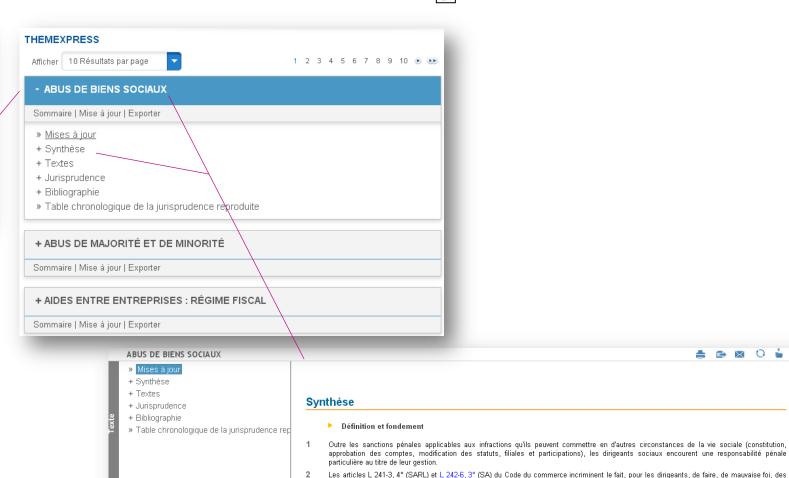


Thèmexpress

Accéder aux Thèmexpress pour obtenir un diagnostic complet sur des sujets de fond

Le lien «Tous vos Thèmexpress » vous permet d'accéder à la liste complète des Thèmexpress faisant partie de votre abonnement. Un accès direct vers la mise à jour de vos Thèmexpress vous est proposé en cliquant sur ce pictogramme















Champ d'application territorial et autorité de la chose jugée

société ou entreprise dans laquelle ils sont intéressés directement ou indirectement.

biens ou du crédit de la société, un usage qu'ils savent contraire à l'intérêt de celle-ci, à des fins personnelles ou pour favoriser une autre

A noter qu'une incrimination similaire sanctionne le dirigeant qui abuse des pouvoirs ou des voix dont il dispose au sein de la société (C. com.,

Jurisprudence chiffrée issue de la base JURICA

Accéder à Jurisprudence chiffrée

Accessible depuis votre Espace de travail, ce service permet d'obtenir simplement et rapidement des données issues des arrêts des 35 cours d'appel. Cela est possible grâce au traitement intelligent de la base *JURICA comportant près de 500 000 arrêts et enrichie en continu*. Il suffira de définir les critères sur des formulaires de recherche spécifiques à chaque thème par rapport au cas à traiter : cour d'appel, caractéristiques du salarié, de l'entreprise, pour afficher les données chiffrées contenues dans les arrêts.

Thèmes disponibles : Affaires

Baux commerciaux

- Indemnités d'éviction
- Indemnités d'occupation
- Loyers commerciaux

Social

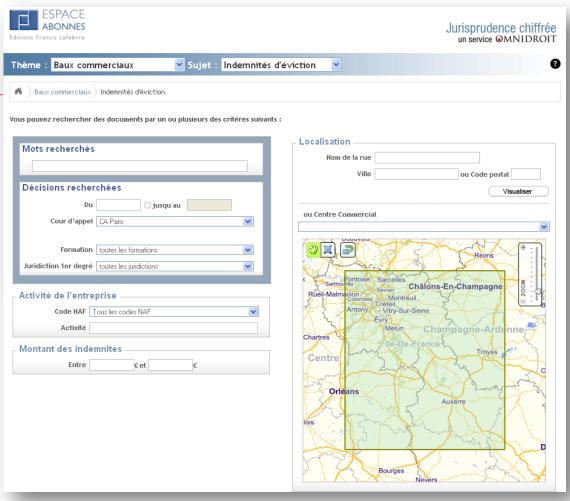
- Indemnités de licenciement
- Accidents du travail

Patrimoine

Droit de la famille

- Prestations compensatoires Indemnisation du préjudice
- Préjudices corporels















Flux RSS – Paramétrer votre outil de lecture

Accéder aux flux RSS depuis la rubrique Vos paramètres en cliquant sur votre nom et prénom.

Les flux RSS vous permettent de disposer d'un certain nombre d'informations directement sur votre ordinateur. Pour cela vous devez disposer d'un **outil de lecture RSS**. Il existe de nombreux outils de ce type disponibles gratuitement ou non sur Internet. Par exemple, Outlook 2007 et Mail (pour Mac) sont des standards.

Quelques-uns disponibles gratuitement:

- RssBandit
- IntraVnews (Plugin pour Outlook)
- Syndirella
- Netnewswire (pour Mac)
- Flipboard (pour iPad)



Vous pouvez vous abonner à un thème précis en cliquant sur (ou directement en l'ajoutant MonYahoo!, iGoogle ou netvibes)













Glossaire des boutons de l'Espace Abonnés

Sur la page d'accueil

- Personnaliser
- Réduire
- + Agrandir
- ▼ Afficher l'accès à la table alpha ou à un n de paragraphe
- Ouvre la version feuillable d'une revue d'actualité
- Lance une recherche
- Signalisation d'une mise à jour
- Déplier

Dans les fonctionnalités

- Mise en veille
- Détail
- Exporter
- Renommer
- Commenter une note
- Supprimer

Sur le document

- Copier dans le presse papier
- **Exporter**
- Envoyer par mail
- Insérer dans un dossier
- insérer une note
- Lire les notes
- → I Aller à
- ABC Accès à la table alphabétique
- Accès à l'aide en ligne
- Dernières pages vues
- Situe une note
- Situe un dossier
- 10415 Paragraphe renvoyant à sa mise à jour.

Cliquer sur le pictogramme pour atteindre le paragraphe (même numéro) renvoyant sur la revue d'actualité

Dans la rédaction d'un acte

- Aperçu de l'acte
- Effacer
- Contrôler la saisie des variables
- Imprimer
- Dupliquer le bloc









